



SCI MICHEL THOMAS
C/O GERASCO
69-71 Avenue de Suffren
75007 PARIS

Paris, le 27 août 2021

Jean-Michel TROUVIN
jmtrouvin@trouvin-avocats.fr

Pierre-Emmanuel TROUVIN
ptrouvin@trouvin-avocats.fr

Laurent MARTIGNON
lmartignon@trouvin-avocats.fr

Margaux SUSSET
msusset@trouvin-avocats.fr

Avocats au Barreau de Paris

**Nos réf. : 6459 – GERLOGE / GERASCO (SCI MICHEL THOMAS) / SARL SOARES -
11/13 RUE GASTON REBUFFAT 75019 PARIS - //PTR**
Date d'échéance : 26/09/2021

NOTE D'HONORAIRES N°: 174.6459/21

- Rédaction mise en demeure à la caution,
- Négociations avec la caution,
- Rédaction du protocole d'accord,
- Entretien téléphoniques,
- Correspondances,

4h de temps passé à 250 € HT/h soit 1.000 € HT

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Total soumis | 1 000,00 € |
| Montant TVA à 20,00 % | 200,00 € |
| Total TTC | 1 200,00 € |

Le débiteur professionnel des sommes dues à l'avocat, qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€ (art.D.441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (art.L.441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Le règlement de cette facture doit intervenir au comptant à réception. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera appliqué.
Les intérêts de retard applicables 30 jours après l'émission de la facture sont de trois fois le taux d'intérêt légal.

BRED PARIS VILLIERS
IBAN : FR76 1010 7001 5200 4120 7580 164
BIC : BREDFRPP

*Cabinet TROUVIN, SARL au capital de 2.000 €, immatriculée au RCS PARIS n° 883453383
numéro d'identification Intracommunautaire FR 61 883453383
SIRET n°88345338300019*

34 rue de Bassano
75008 PARIS
Tél. : 01 47 63 42 10
cabinet.trouvin@trouvin-avocats.fr